



Ecrit par Echo du Mardi le 4 mai 2022

ANTOINE DE TIMARY SARL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 15 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 mai 2022 sous réserves d'incidents

**ANTOINE DE TIMARY SARL au capital de 4 000,00 € Siège social : 40 QUAI DES ENTREPRISES
84660 MAUBEC 483 965 869 RCS AVIGNON**

Aux termes d'un PV d'AGE du 01/05/2022, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci après : **FORME** : société par actions simplifiée **ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE** : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **AGREMENT** : Agrément des cessions d'actions à des tiers par les actionnaires. **NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION** : Président : Antoine de TIMARY VANDEN BERGHE de BINCKUM, demeurant à MALAUCENE (Vaucluse) Route de Veaux, Lieudit Rieufroid - Les Margauds, Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de AVIGNON. Pour avis, le représentant légal.

3953729 Publié le 04/05/2022